

# Flash Infos n° 19-05

## 14 mai 2019

Syndicat National des Activités Physiques et Sportives

<http://snaps.unsa-education.org>



**CAS / CTS / Formateurs : tous PTP !**

**Être ensemble pour un travail d'équipe d'experts.**

Plus que jamais, le SNAPS demande l'unité d'affectation de l'ensemble des PTP Sport et la préservation du métier dans toutes ses composantes !

Alors que le détachement des CTS occupe la scène médiatique et que le mouvement sportif, quasi unanime, confirme avec conviction la pertinence de ce dispositif historique et performant, un projet de circulaire du 1<sup>er</sup> ministre démantèle l'organisation du ministère des Sports et tue le métier à la base, dans sa déclinaison territoriale.

Ajouté à la suppression du concours de recrutement pour 2019 (et après ?) et au non-remplacement des départs à la retraite, c'est la mort annoncée !

Affaiblir, ne plus mettre de moyens, rendre les usagers mécontents pour qu'ils souhaitent un changement de système ? C'est la technique de base pour initier la privatisation complète du service public du sport.

CAS/CTS/Formateurs sont les trois fonctions d'un même métier, exercé par les détenteurs du statut de professeur de sport ou CTPS.

Les CAS ne sont pas des personnels administratifs à vendre comme tels, à parquer et isoler dans une préfecture ou une DASEN, s'ils sont positionnés sur des missions mal définies d'insertion et éloignés de leur expertise technique, pédagogique sportive.

La RGPP a déjà fait son travail de déclasserment et de décrédibilisation dans la souffrance.

**Cela suffit !**

**Le SNAPS s'engage :**

- 1- Pour la préservation de l'unité du métier**
- 2- Pour une même affectation institutionnelle pour tous**

Il est indispensable que les **CTS, les CAS et les formateurs restent en lien** pour que :

- ✓ les mutations d'une mission à l'autre (donc les possibilités de mobilité)
- ✓ les formations des experts en développement, formation ou entraînement sportif que nous sommes soient assurées. Ces conditions garantissent l'efficacité du système.

Sans cela, la rotation des effectifs et le transfert des expériences/compétences seront bloqués.

Ceci relève de l'intérêt commun des agents, des services, des fédérations... et du sport !

**Nous ne transigerons pas et ne sacrifierons personne !!!**

**Les bénéfices du service public du sport ne se calculent pas en Euros**



**Le SNAPS réclame de la cohérence dans un dispositif basé sur l'humain, l'éducatif et l'expertise, fort d'une union sacrée : celle des PTP !**